



# Pas-de-Calais

## Le Département

### DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

#### ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

#### REPRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT AUX COMITÉS LOCAUX POUR L'EMPLOI (CLPE) - E334

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.3221-7 ;

Vu le Code du travail et notamment ses articles L.5311-10, R5311-22 à R.5311-26 et R.5311-30 et suivants ;

Vu la Loi n°2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi ;

Vu le Décret n°2024-560 du 18 juin 2024 relatif aux comités territoriaux pour l'emploi ;

Vu la délibération n°2021-253 du Conseil départemental en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021 relative à l'élection du Président du Conseil départemental, Monsieur Jean-Claude LEROY ;

Vu la délibération n°2021-254 du Conseil départemental en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021 relative à la composition de la Commission Permanente du Conseil départemental ;

Vu la délibération n°2021-255 du Conseil départemental en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021 relative à l'élection de la Commission Permanente du Conseil départemental ;

Vu le courrier du Préfet du Département du Pas-de-Calais en date du 12 juin 2024 ;

#### **Le Président du Conseil départemental,**

Considérant la saisine du Préfet du Département du Pas-de-Calais, autorité chargée de la nomination des représentants du Département au Comité Local pour l'Emploi (CLPE) sur proposition du Président du Conseil départemental ;

#### **ARRÊTE :**

**Article 1** : Sont proposées au Préfet du Pas-de-Calais pour nomination au Comité Local pour l'Emploi (CLPE) du territoire de l'Artois-Ternois afin de représenter le Département :

- Conseillers départementaux :
  - en qualité de titulaire : madame Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, Vice-présidente du Conseil départemental ;
  - en qualité de suppléante : madame Françoise VASSEUR, conseillère départementale ;
- administratifs :
  - en qualité de titulaire : madame Sandra CUVILLER, chef de service Local Allocation Insertion de l'Arrageois par intérim ;
  - en qualité de suppléante : madame Delphine QUINTIN, chef de service Local Allocation Insertion du Ternois.

**Article 2** : Sont proposés au Préfet du Pas-de-Calais pour nomination au Comité Local pour l'Emploi (CLPE) du territoire de Béthune-Bruay afin de représenter le Département :

- Conseillers départementaux :
  - en qualité de titulaire : monsieur Alain DE CARRION, conseiller départemental ;
  - en qualité de suppléant : monsieur Ludovic IDZIAK, conseiller départemental ;
- administratifs :
  - en qualité de titulaire : madame Astrid COTTIGNY, directrice de la Maison du Département Solidarité (MDS) de l'Artois ;
  - en qualité de suppléant : le chef de service Local Allocation Insertion de l'Artois, en attente de nomination.

**Article 3** : Sont proposés au Préfet du Pas-de-Calais pour nomination au Comité Local pour l'Emploi (CLPE) du territoire de Boulogne afin de représenter le Département :

- Conseillers départementaux :
  - en qualité de titulaire : monsieur Jean-Luc DUBAELE, conseiller départemental ;
  - en qualité de suppléant : monsieur Olivier BARBARIN, conseiller départemental ;
- administratifs :
  - en qualité de titulaire : madame Maryse MASSON, directrice par intérim de la Maison du Département Solidarité (MDS) du Boulonnais ;
  - en qualité de suppléant : monsieur Christophe NAFRE, chef de service Local Allocation Insertion du Boulonnais.

**Article 4** : Sont proposés au Préfet du Pas-de-Calais pour nomination au Comité Local pour l'Emploi (CLPE) du territoire de Calais afin de représenter le Département :

- Conseillers départementaux :
  - en qualité de titulaire : madame Caroline MATRAT, conseillère départementale ;
  - en qualité de suppléant : monsieur Ludovic LOQUET, Vice-président du Conseil départemental ;
- administratifs :
  - en qualité de titulaire : monsieur Arnaud DETOUT, directeur de la Maison du Département Solidarité (MDS) du Calais ;
  - en qualité de suppléante : madame Nathalie LHOMME, chef de service Local Allocation Insertion du Calais.

**Article 5** : Sont proposées au Préfet du Pas-de-Calais pour nomination au Comité Local pour l'Emploi (CLPE) du territoire de Lens-Liévin Hénin-Carvin afin de représenter le Département :

- Conseillers départementaux :
  - en qualité de titulaire : madame Evelyne NACHEL, Vice-présidente du Conseil départemental ;
  - en qualité de suppléante : madame Cécile YOSBERGUE, conseillère départementale ;
- administratifs :
  - en qualité de titulaire : madame Karine CREPEL, chef de service Local Allocation Insertion de Lens-Liévin ;
  - en qualité de suppléante : madame Edwige LUCZAK, chef de service Local Allocation Insertion d'Hénin-Carvin.

**Article 6** : Sont proposés au Préfet du Pas-de-Calais pour nomination au Comité Local pour l'Emploi (CLPE) du territoire de Berck-Montreuil afin de représenter le Département :

- Conseillers départementaux :
  - en qualité de titulaire : madame Blandine DRAIN, Vice-présidente du Conseil départemental ;
  - en qualité de la suppléant : monsieur Alain MEQUIGNON, Vice-président du Conseil départemental ;
- administratifs :
  - en qualité de titulaire : madame Martine LEBLANC, directrice de la Maison du Département Solidarité (MDS) du Montreuillois ;
  - en qualité de suppléant : monsieur Hervé VANWALLEGHEM, chef de service Local Allocation Insertion du Montreuillois.

**Article 7** : Sont proposés au Préfet du Pas-de-Calais pour nomination au Comité Local pour l'Emploi (CLPE) du territoire de Saint-Omer afin de représenter le Département :

- Conseillers départementaux :
  - en qualité de titulaire : madame Sophie WAROT-LEMAIRE, conseillère départementale ;
  - en qualité de suppléante : madame Florence WOZNY, conseillère départementale ;
- administratifs :
  - en qualité de titulaire : monsieur Serge NOEL, directeur de la Maison du Département Solidarité (MDS) de l'Audomarois ;
  - en qualité de suppléant : monsieur Hervé LEPLAT, chef de service Local Allocation Insertion de l'Audomarois.

**Article 8** : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État, notifié aux intéressés et publié électroniquement sur le site internet du Département.

Arras, le 21 novembre 2024

Le Président du Conseil départemental,

Signé

Jean-Claude LEROY